



## **AVIS PUBLIC**

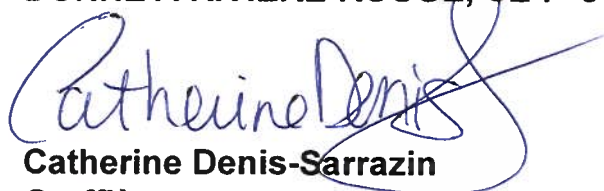
### **NOUVEAU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023, 2024 et 2025**

**AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière que :**

Le nouveau budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023, ainsi que le nouveau programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le jeudi 16 février 2023, à 19 h**, à la salle Cercle de la Gaieté au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR), situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge, en remplacement de ceux adoptés lors de la 1<sup>re</sup> séance extraordinaire du 19 décembre 2022.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le nouveau budget 2023 et le nouveau programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 7<sup>e</sup> JOUR DE FÉVRIER 2023**



**Catherine Denis-Sarrazin**  
Greffière